

Réponse commune de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et du Ministre des Sports à la question parlementaire n°1307 du 9 octobre 2019 des honorables Députés Madame Carole Hartmann et Monsieur Max Hahn

En réponse à la question sur l'écoresponsabilité dans le sport, nous pouvons rassurer les honorables Députés que les initiatives écoresponsables de certaines fédérations sportives trouvent le plein soutien du Gouvernement. Il échet cependant de coordonner les efforts afférents, notamment dans le sport, avec le COSL, l'organe faîtière du mouvement sportif et ce en fonction des spécificités des différentes disciplines sportives et en y associant en outre le SYVICOL, sachant que les communes, voire syndicats de communes sont généralement propriétaires des installations sportives locales, voire des centres sportifs nationaux.

Pour ce qui est de l'INS, deux fontaines à eau sont d'ores et déjà installées dans le bâtiment central, les halls sportifs devant être équipés sous peu. L'installation de fontaines à eau à la Coque est en cours de planification.

Le projet «Green Events» quant à lui, présenté lors d'une conférence de presse en date du 18 septembre 2019, est une initiative du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en étroite collaboration avec l'Oekozer Pafendall asbl et la SuperDrecksKëscht. Ce projet s'adresse principalement au secteur non-commercial, c'est-à-dire aux communes, syndicats de communes, associations, ententes, offices régionaux de tourisme, parcs naturels, fédérations et clubs, dont notamment les clubs sportifs.

Il y a lieu de préciser que le concept «Green Events» a trois piliers fondamentaux :

- Consultations individuelles avec les organisateurs intéressés en vue d'obtention du logo Green Events pour un événement précis
- Proposition d'ateliers collaboratifs, qui débiteront fin d'année
- La mise à disposition d'une plateforme virtuelle www.greenevents.lu regroupant une multitude de conseils et d'informations en matière d'organisation d'un événement de façon durable et écoresponsable au Luxembourg.

Quant aux consultations individuelles en vue d'obtenir le logo Green Events, il est indispensable que l'organisateur contacte soit l'Oekozer Pafendall, soit la SuperDrecksKëscht au moins trois mois avant la date de l'événement, ceci afin de garantir une consultation individuelle adaptée aux besoins spécifiques de l'événement en question. A ce stade, un club sportif a introduit une demande de participation au projet « Green Events ». A cette demande s'ajoute une consultation de l'équipe d'organisation d'une course populaire en octobre 2019.

A noter qu'une missive sensibilisant les entités communales au projet «Green Events» a été envoyée par voie de circulaire ministérielle en date du 21 octobre 2019 alors qu'une information similaire a été adressée par les soins du ministère des Sports aux fédérations sportives agréées en date du 30 octobre 2019, les invitant, notamment, de bien vouloir transférer le courrier précité à leurs clubs affiliés.